



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ISOLATION & FACADE SYLAJ SA**, anc. Duillier 4 à Nyon, act. Cité-Ouest 25, 1196 Gland
2. Déclaration de faillite: 05.09.2011
3. Suspension de faillite: 03.10.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.11.2011
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : exploitation d'une entreprise de travaux dans le domaine de la construction, transformation, rénovation, isolation et nettoyage d'immeubles.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

00707969

